

M1 droit privé ou public, telle est la question.

Par **Visiteur**, le **22/03/2015** à **14:48**

Bonjour à tous.

Quand j'ai commencé le droit en L1, j'avais déjà un but bien précis, qui m'a d'ailleurs bien aidé dans les moments de baisse de motivation: devenir notaire. Ou du moins travailler dans le notariat si je ne suis pas prise en M2 notarial.

Dès la L1, j'ai tout de suite plus accroché au droit civil. J'ai adoré les personnes et la famille tout de suite, même si j'ai eu un peu de mal au début comme beaucoup, avec la méthode du commentaire surtout.

J'ai eu plus de mal en L2 avec le droit des contrats, mais ça va mieux maintenant. J'ai bien aimé aussi la responsabilité civile et là j'adore le droit des biens, alors qu'il paraît qu'en général c'est un cours peu apprécié des étudiants.

Cette année je me suis prise de passion pour le droit des affaires (commercial, droit des sociétés) que je viens de découvrir. Seul le pénal m'a complètement rebutée en fait en droit privé.

Mais le souci c'est que cette année, je commence à réellement apprécier le droit administratif aussi, et je commence à me demander du coup si j'ai vraiment envie de continuer dans le droit privé.

En L1, j'étais pas excellente, mais je me débrouillais plutôt bien en droit constitutionnel et ça me plaisait aussi. Le droit administratif a été un véritable cauchemar en 2ème année, et là cette année (contrats admin + droit admin des biens), j'apprends tout naturellement les (quelques articles du CGPPP) et la jurisprudence. Et ça me plaît en plus. Je n'ai plus de difficultés à trouver mes plans de dissertations/commentaires non plus. Aux partiels du S5, c'est même en contrats administratifs que j'ai eu la meilleure note.

Mais seulement, même si j'aime bien cette matière, quand je regarde la liste des matières en M1 droit public, ça ne m'attire pas tant que ça. Et qui plus est, je ne me vois pas travailler dans la fonction publique non plus.

Ce que j'y vois de positif en revanche, c'est que je suis attirée depuis quelques temps par un M2 particulier qui mélange du droit des affaires et beaucoup de public (droit du vin et des spiritueux). M2 qui peut conduire à devenir avocat ou notaire spécialisé notamment. Donc là ça pourrait concilier mes préférences dans les deux domaines je pense.

Qu'en pensez-vous ?

Par **Fax**, le **22/03/2015** à **21:15**

Bonsoir,

En effet, plus on avance, plus les choix sont cruciaux.

Le conseil que je pourrais me permettre de vous donner est finalement assez simple :

- Il est sans doute préférable que votre choix s'oriente d'abord vers ce que vous aimez le plus. Plus on avance et plus les matières deviennent techniques et le travail attendu des étudiants conséquent, aussi il est préférable de le faire avec un certain plaisir

- Ensuite, plutôt que de choisir un M2 pour envisager ensuite des métiers, je crois qu'il faut procéder à l'inverse. Essayez d'affiner votre projet professionnel : recensez les métiers qui vous intéressent le plus, dans lesquels vous vous projetez, et ensuite regardez les différents parcours qui y mènent. Je pense que cette méthode permet de ne pas vous "enfermer" dans un M2 très spécifique qui ne vous conviendrait finalement pas (je me permets de vous dire cela car le M2 que vous évoquez me paraît très spécifique - bien que je n'en connaisse pas le contenu exact)

Bon courage en tout cas

Par **Yann**, le **23/03/2015** à **08:29**

A la lecture de ton message je pense qu'il serait préférable que tu persistes sur ton idée première: le droit privé. Tu peux toujours conserver des matières de droit public en option si elles t'intéressent.

Si tu persistes vers le notariat ou même si tu vas vers le métier d'avocat en te spécialisant dans des matières proches de celles du notariat, tu seras tout de même confronté à des domaines du droit public. Un bon notaire se doit d'être compétent en urbanisme, ou en fiscal, il doit aussi s'y connaître en matière de domaine public, or ce sont des matières de droit public.

Pour ce qui est du M2 avec droit du vin et des spiritueux, je ne connais pas assez ce master pour me prononcer. Mais a priori c'est un secteur de niche. Renseigne toi bien sur les débouchés avant de te lancer là dedans.

Par **Herodote**, le **23/03/2015** à **08:53**

Bonjour,

Je n'ai pas une connaissance précise du M2 Vin (pour faire simple), mais il y en a un dans mon université, et il me semble que le milieu de la production viticole est un milieu plutôt fermé avec des débouchés sombres toutes assez limités (dans la relation droit-production viticole du moins).

C'est un M2 tellement spécialisé que c'est à mon sens un très gros risque si l'on a pas des liens dans le milieu (famille...).

Je pense personnellement qu'il vaut mieux un bon M2 en Propriété Intellectuelle, quitte à se spécialiser dans le droit des marques et travailler avec des producteurs. Disons que je ne critique pas ces M2 ultra spécialisés, mais c'est le genre de M2 dans lesquels il faut aller avec un projet professionnel très précis (et réfléchi), ou ça peut être une catastrophe. En tout cas, si c'est vraiment quelque chose qui t'intéresse, prends bien la peine de te renseigner !

Quant au Notaire spécialisé, pas besoin de faire un M2 dans un domaine aussi spécial pour y travailler par la suite. Pas besoin d'ailleurs, de se spécialiser dès le M2 dans une matière pour la pratiquer plus tard (avec des exceptions comme le M2 Notarial). Je pense que les conseils qui t'ont été donnés sont les bons !

Par **Visiteur**, le **23/03/2015 à 10:40**

Merci pour vos réponses.

Je pense que Yann a raison. Je me sens plus privatiste depuis le début, j'ai juste quelques affinités aussi avec le public cette année.

Pour le M2 vin, je n'ai pas de famille mais quelques relations dans des entreprises qui pourraient me passer un coup de pouce pour le stage de fin de master pour commencer. Et puis d'ailleurs dans le notariat aussi je sais qu'il faut des relations: les grosses études de ville ne s'embêtent pas à prendre des stagiaires si elles ne connaissent pas, j'en sais quelque chose.

Ce que je pense faire de plus en plus, c'est postuler pour ce M2 vin et compléter l'année suivante par le M2 notarial. Enfin surtout si je ne suis pas prise en droit notarial dès le début...